
Un site pour vous aider à réduire le coût de vos travaux

REPLAY - Un site permet de calculer les aides auxquelles on a droit pour effectuer des travaux de rénovation chez soi.



PAR **SOPHIE JOUSSELLIN** PUBLIÉ LE 16/04/2015 À 08:35

calculateur-travaux.com a deux objectifs : d'abord vous donnez une idée du coût de vos travaux ce qui vous permet dans un premier temps d'évaluer les devis qu'on vous propose. Les prix affichés sont en plus adaptés à votre lieu d'habitation. Installer une chaudière à granulés de bois revient près de 2.500 euros moins cher à La Rochelle qu'à Paris.

En plus de cela, le site vous donne une liste très claire des aides auxquelles vous pouvez éventuellement avoir droit, et qui peuvent considérablement alléger la facture. Vous pouvez effectuer le calcul directement sur le site.

Facture allégée

Il y a, par exemple, le crédit d'impôts de 30%, si vous faites des travaux pour améliorer les performances énergétiques de votre logement ; la prime écologie (-5 à - 15% selon vos revenus) ; mais aussi la prime départementale ou la subvention habiter mieux : versée par l'État aux foyers très modestes, elle est liée elle aussi à des travaux en faveur de l'environnement.

En fonction de votre situation, vous pouvez donc alléger considérablement la facture. Pour changer 4 fenêtres, ces aides et subventions peuvent vous faire économiser de 1.500 à 2.200 euros si vous habitez Paris et de 1.200 à 1.800 euros si vous êtes à Poitiers.

Le site suit en permanence l'évolution de ces aides et subventions et les met à jour dès que nécessaire.